

Montant maximum des honoraires pratiqués

Prix de vente	Honoraires TTC
de 0 € à 70 000 €	Forfait 6 500 €
de 70 001€ à 89 000 €	10 %
de 89 001 € à 120 000 €	9 %
de 120 001 € à 150 000 €	8 %
de 150 001 € à 600 000 €	6 %
de 600 001 € à 1 000 000 €	5 %
de 1 000 001 € à 1 500 000 €	4 %
Au-delà de 1 500 001 €	3,5 %

Dans le cadre d'une vente en succession, un mandat à charge acquéreur sera mis en place. Il vous est également proposé la vente de votre commerce/fonds de commerce/local professionnel/bureau.